



QUELS FONDS EUROPÉENS DEMAIN EN **BASSE-NORMANDIE** ?





Stratégie Europe 2020 : 5 objectifs

Emploi : taux d'emploi à 75%

Recherche-développement et innovation: 3% du PIB

Changement climatique et énergie :

- 20 % d'émission de gaz à effet de serre par rapport à 1990
- 20 % d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale
- + 20 % d'efficacité énergétique

Éducation :

- moins de 10 % de décrochage scolaire
- 40 % de la population diplômée de l'enseignement supérieur

Pauvreté et exclusion sociale : - 20 millions de personnes touchées ou menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale

QUELS FONDS EUROPÉENS DEMAIN EN BASSE-NORMANDIE ?



Quels fonds européens pour la période 2014-2020 ?

FEDER

(Fonds européen de développement régional)

- Investissements productifs
- Infrastructures (énergie, environnement, transport, numérique)
- Recherche et innovation



POLITIQUE DE COHESION

FSE

(Fonds social européen)

- Emploi et soutien à la mobilité professionnelle
- Education et formation tout au long de la vie
- Inclusion sociale



FEADER

(Fonds européen agricole pour le développement rural)

- Compétitivité de l'agriculture
- Gestion durable des ressources naturelles
- Développement territorial équilibré des zones rurales



**POLITIQUE
AGRICOLE
COMMUNE**

FEAMP

(Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)

- Pêche et aquaculture
- Développement territorial équilibré et solidaire des zones tributaires de la pêche



**POLITIQUE
COMMUNE DE
LA PECHE**



11 objectifs thématiques

- 1) Renforcer la **recherche, le développement technologique et l'innovation**
- 2) Améliorer l'**accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC**
- 3) Améliorer la **compétitivité des PME et du secteur agricole** (pour le FEADER), et du secteur de la **pêche et de l'aquaculture** (pour le FEAMP)
- 4) Soutenir la transition vers une **économie pauvre en carbone** dans tous les secteurs
- 5) Promouvoir l'**adaptation au changement climatique** et la **prévention des risques**
- 6) Protéger l'**environnement** et promouvoir une **utilisation rationnelle des ressources**
- 7) Promouvoir le **transport durable** et faire disparaître les goulets d'étranglement dans les principales infrastructures de réseaux
- 8) Promouvoir l'**emploi** et soutenir la **mobilité des travailleurs**
- 9) Promouvoir l'**inclusion sociale** et combattre la pauvreté
- 10) Investir dans l'**éducation**, les **compétences** et la **formation** tout au long de la vie
- 11) Améliorer les **capacités institutionnelles** et œuvre pour une **administration publique efficace**



PO régional : 6 OT – PO national : 3 OT

- 1) Renforcer la **recherche, le développement technologique et l'innovation**
- 2) Améliorer l'**accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC**
- 3) Améliorer la **compétitivité des PME et du secteur agricole** (pour le FEADER), et du secteur de la **pêche et de l'aquaculture** (pour le FEAMP)
- 4) Soutenir la transition vers une **économie pauvre en carbone** dans tous les secteurs
- 5) Promouvoir l'**adaptation au changement climatique** et la **prévention des risques**
- 6) Protéger l'**environnement** et promouvoir une **utilisation rationnelle des ressources**
- 7) Promouvoir le **transport durable** et faire disparaître les goulets d'étranglement dans les principales infrastructures de réseaux
- 8) Promouvoir l'**emploi** et soutenir la **mobilité des travailleurs**
- 9) Promouvoir l'**inclusion sociale** et combattre la pauvreté
- 10) Investir dans l'**éducation, les compétences et la formation** tout au long de la vie
- 11) Améliorer les **capacités institutionnelles** et œuvre pour une **administration publique efficace**



Le PO régional FEDER FSE

Objectif Thématique 1 : Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation

Objectif Spécifique 1 : Accroître la recherche publique dans la RIS 3

OS 2 : Accroître la R&D privée dans la RIS3

OT 3 : Améliorer la compétitivité des PME

OS 3 : Augmenter la dynamique entrepreneuriale en Basse-Normandie

OS 4 : Augmenter la taille des TPE/PME par l'innovation et l'internationalisation

OT 2 : Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des TIC

OS 5 : Augmenter la couverture THD du territoire

OS 6 : Augmenter l'offre de services numériques (économique, sociale et citoyenne)

OT 4 : Soutenir la transition vers une économie pauvre en carbone dans tous les secteurs

OS 7 : Augmenter et diversifier la production d'énergies renouvelables

OS 8 : Réduire la consommation énergétique dans le logement, avec une finalité sociale

OS 9 : Augmenter l'utilisation des moyens de transports propres dans les zones urbaines

OT 6 : Protéger l'environnement et promouvoir une utilisation rationnelle des ressources

OS 10 : Accroître la fréquentation touristique du patrimoine bas-normand

OS 11 : Redensifier et revitaliser les zones urbaines en mutation

OT 10: Investir dans l'éducation, les compétences et la formation tout au long de la vie

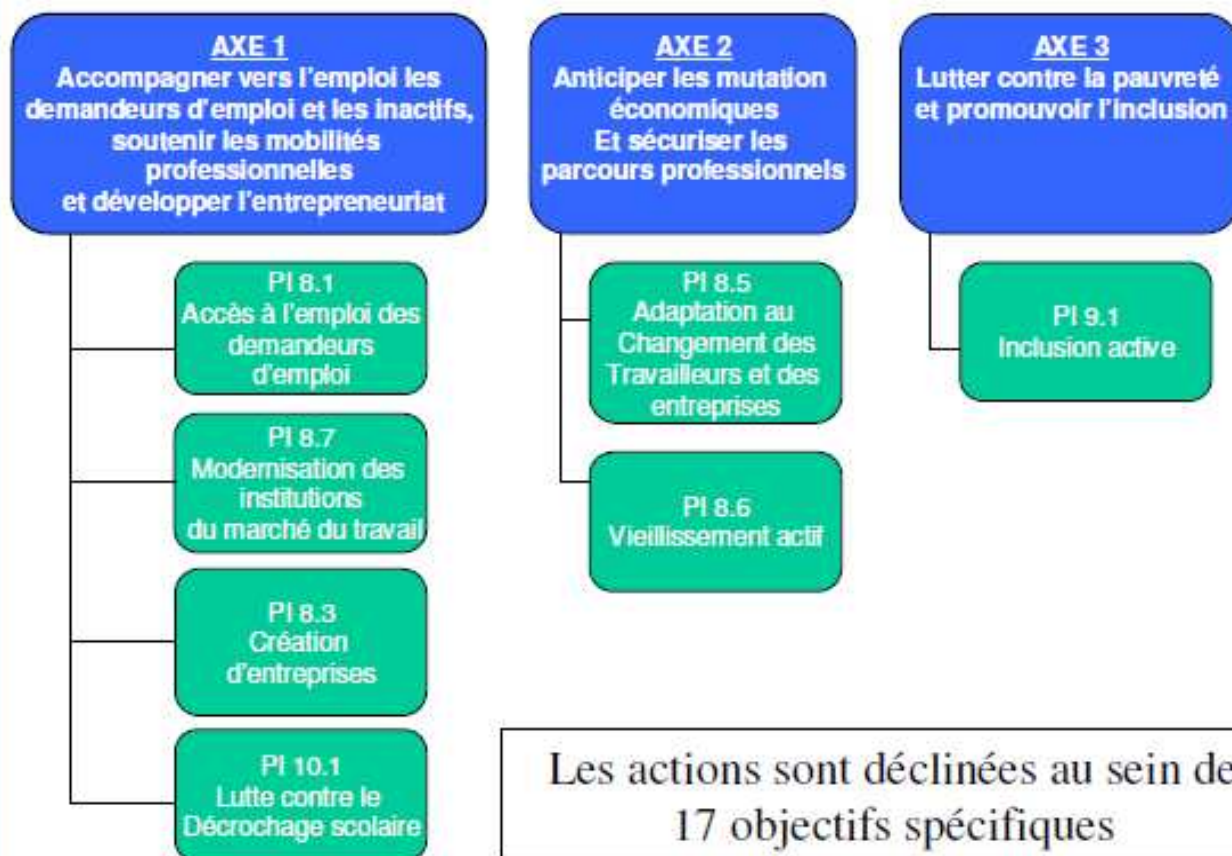
OS 12 : Augmenter la qualification des demandeurs d'emploi avec priorité aux publics cumulant des difficultés sociales et professionnelles

Le PON FSE

3 objectifs thématiques

3 axes d'intervention,

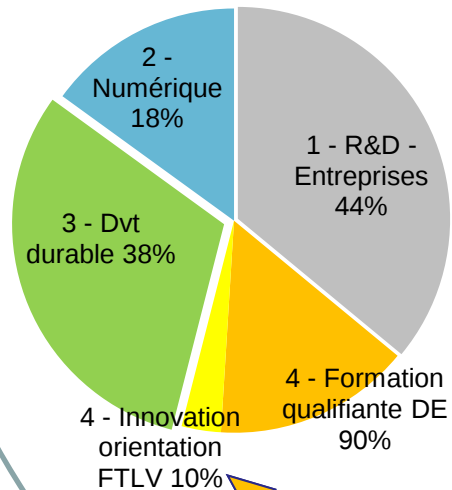
7 priorités d'investissement



Les actions sont déclinées au sein de
17 objectifs spécifiques

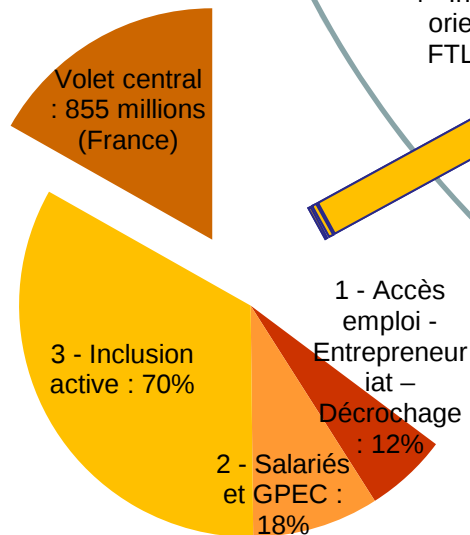
**Périmètre de gestion
Région : 535 Mns**

**PO FEDER-FSE :
226,8 Mns
dont FEDER :
187 Mns**



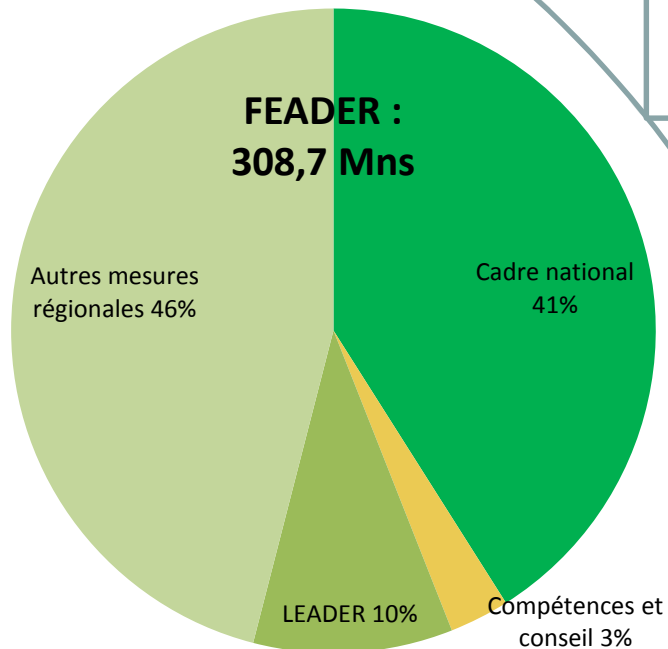
**et FSE
régional: 39,8
Mns**

**FSE national
(volet régional)
: 55,6 Mns**



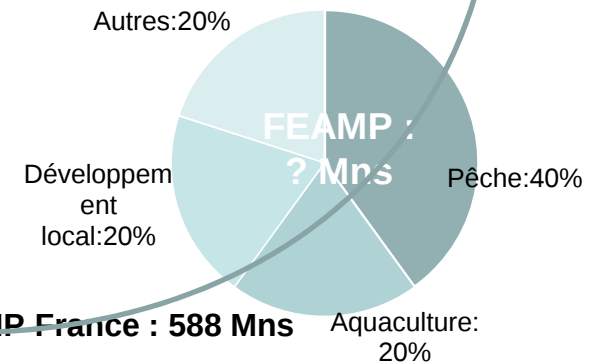
**Volet central
: 855 millions
(France)**

**FEADER :
308,7 Mns**



**Poids financiers
des fonds
européens :
591 Mns
+
FSE volet central
et FEAMP**

FEAMP France : 588 Mns





Des nouvelles exigences

Un programme de fonds européens resserré : pour des montants FEDER-FSE similaires, moins de projets seront éligibles

Des taux d'intervention plus importants (pouvant aller à 60%)

Le lien avec la « RIS 3 »

La logique pluri-fonds : convergence des objectifs

L'importance des résultats et du suivi :

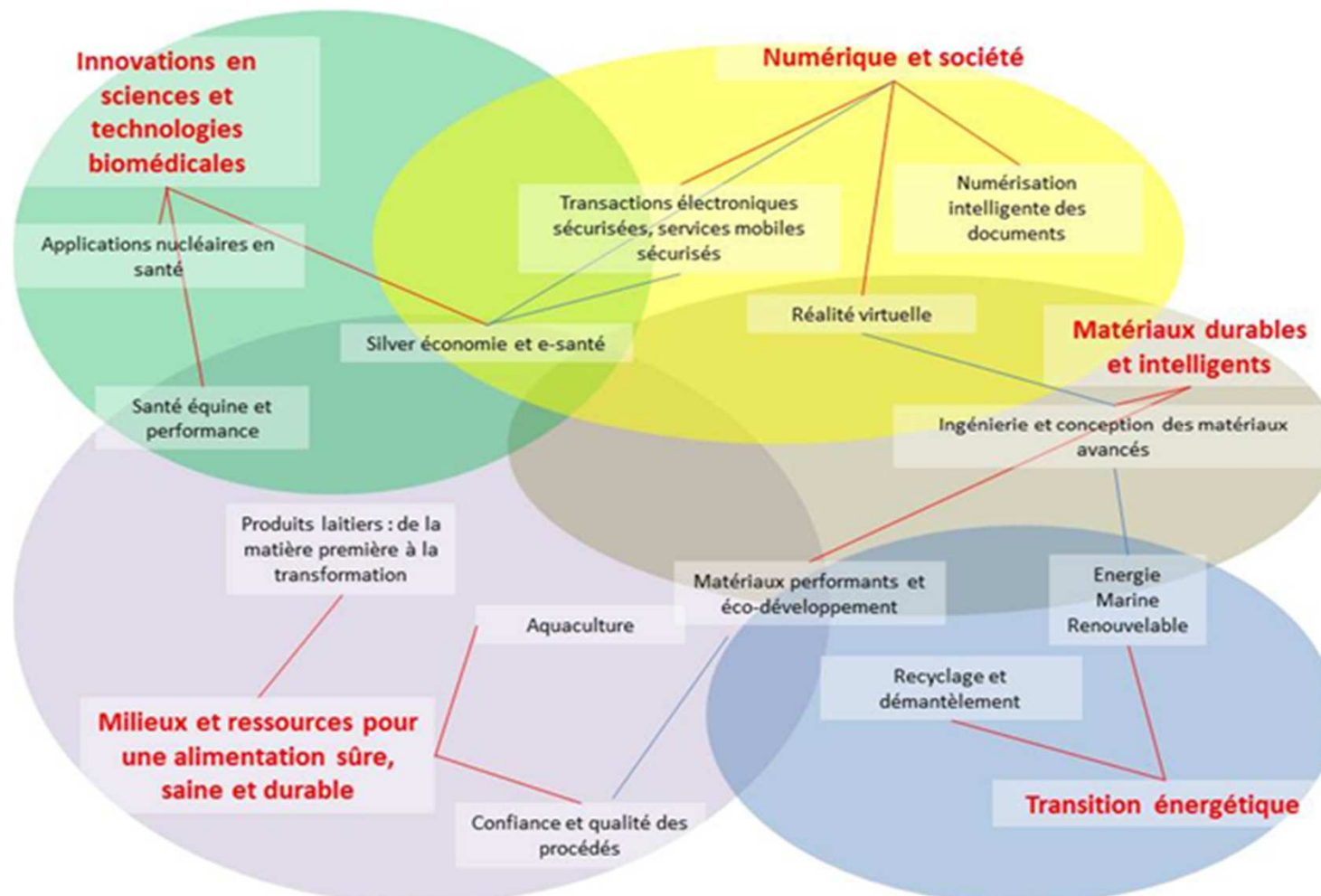
- une obligation réglementaire : les données à collecter sur les bénéficiaires/les projets, et le cas particulier des indicateurs pour le FSE
- un enjeu de suivi des résultats du programme régional avec une nouvelle donne : l'atteinte des objectifs détermine l'attribution d'une enveloppe complémentaire.

⇒ Pour la Basse-Normandie, un enjeu de 13,5 millions d'Euros... pour 2019 et 2020

QUELS FONDS EUROPÉENS DEMAIN EN BASSE-NORMANDIE ?



La RIS 3





FSE région : enjeux et objectifs

- Former les demandeurs d'emploi les moins qualifiés pour qu'ils puissent se positionner sur les emplois et compétences qui vont émerger et se développer dans la région
- Objectif chiffré : amener au moins 8 000 personnes jusqu'au diplôme ou au titre professionnel dans les domaines les plus porteurs, dont au moins 2/3 de publics prioritaires
- D'où le financement :
 - d'actions de formation certifiantes, dans les domaines RIS3 + numérique + transition énergétique, en veillant à l'accès de publics cibles (publics prioritaires de la Région et du FSE)
 - d'actions innovantes d'orientation professionnelle et d'ingénierie visant à attirer les publics vers ces actions et à améliorer les taux de réussite des parcours, avec deux priorités : les publics prioritaires, l'utilisation du numérique



Accéder aux fonds européens

1^{ère} étape : l'adoption par la Commission européenne des PO

FSE national : approuvé le 10 octobre 2014

FEDER-FSE régional : approuvé le 5 décembre 2014

2^{ème} étape : lancement du programme et du comité de suivi, pour approbation du « DOMO » (critères de sélection des projets, procédures, outils de gestion)

3^{ème} étape : reprise des fiches projets déposées depuis 1 an + lancement des appels à projets



Accéder aux fonds européens

Il reste à :

- Obtenir l'approbation des PO par la Commission et lancer le programme,
- Finaliser les documents techniques : règles d'éligibilité, critères de sélection, formulaires à remplir (dématérialisés à partir de 2016)

Pour le FSE « Région » :

- La formation des demandeurs d'emploi sera organisée dans le cadre d'appels d'offres cofinancés Région-FSE (avec possibilité d'extension : Pôle Emploi, AGEFIPH)
- L'innovation sociale pour l'orientation professionnelle et la formation professionnelle sera gérée par appel à projets. Complémentarité prévue avec le FÉDER sur le volet numérique.



Les autres programmes européens

Horizon 2020, Erasmus+, EaSI, Interreg, LIFE...

<http://www.europe-en-basse-normandie.eu/index.php/actualites/67-seminaire-sur-programmes-europeens>

Zoom sur Erasmus+ :

- Mobilité des apprentis, étudiants, stagiaires, demandeurs d'emploi
- Partenariats stratégiques

QUELS FONDS EUROPÉENS
DEMAIN EN BASSE-NORMANDIE ?



Merci de votre attention

Pour en savoir plus :

www.europe-en-basse-normandie.eu

Lien vers les appels à projets

FSE géré par l'Etat (Emploi-Inclusion) :

<http://www.basse-normandie.direccte.gouv.fr/26-fonds-europeens>

FSE géré par la Région (Formation)

<http://www.errefom.fr/politiques-regionales/>